



Pôle Politique de la Ville, Cohésion Territoriale et Insertion

COMMISSION COHESION SOCIALE

**Compte-rendu de la réunion du jeudi 25 février 2021 à 17h00
Visio-Teams**

ORDRE DU JOUR

Politique de la Ville,	Convention avec l'ANRU – Signature
Cohésion Territoriale et Insertion	Contrat de Ville 2021 – 1 ^{ère} programmation
	Convention avec Pôle Emploi
	Adoption d'une charge d'engagement Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée
	Convention de réservation de logements locatifs sociaux - LOGIEST
Mission Ville Pour Tous,	Soutien à des projets santé et seniors
Seniors, Santé et Handicap	

Etaient présents, sous la présidence de : Maître Michel VORMS, Conseiller Municipal Délégué

- Madame Jacqueline SCHNEIDER, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Monsieur Bouabdellah TAHRI, Adjoint au Maire, Membre titulaire
- Madame Anne FRITSCH-RENARD, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Madame Yvette MASSON-FRANZIL, Conseillère Municipale Déléguée, Membre titulaire
- Monsieur Pierre LAURENT, Conseiller Municipal, Membre titulaire
- Madame Pauline SCHLOSSER, Conseillère Municipale, Membre titulaire
- Monsieur Grégoire LALOUX, Conseiller Municipal, Membre titulaire
- Madame Stéphanie CHANGARNIER, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant

- Madame Gertrude NGO KALDJOP, Adjointe de quartier, Membre suppléant
- Madame Doan TRAN, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Madame Marie-Claude VOINCON, Conseillère Municipale, Membre suppléant
- Madame Christelle ENAUX-BOHL, Directrice de la MVPT
- Madame Nadine KRIEGEL, Responsable de la Cellule de Gestion, PPVCTI
- Madame Catherine VOIRIN, Directrice, PPVCTI

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Monsieur KHALIFE Khalifé, Adjoint au Maire, Membre titulaire
- Madame Patricia ARNOLD, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Monsieur Raphaël PITTI, Conseiller Municipal, Membre suppléant
- Madame Chanty HO, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Monsieur Julien VICK, Adjoint au Maire, Membre suppléant
- Madame Caroline AUDOUY, Adjointe au Maire, Membre suppléant
- Madame Rachel BURGUY, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Madame Marina VERRONNEAU, Conseillère Municipale, Membre suppléant
- Monsieur Sébastien MARX, Conseiller Municipal, Membre suppléant

Maître VORMS, ouvre la séance à 17H00 en excusant les membres ne pouvant être présents.

1^{er} Point – Soutien à des projets santé et seniors

Pas d'observations particulières.

*Avis favorable de la Commission à l'unanimité
Proposition de rapporteur : Stéphanie CHANGARNIER*

2^{ème} Point – Convention avec l'ANRU – Signature

C'est un contrat avec l'ANRU, les collectivités territoriales concernées (Metz Métropole, Villes de Metz et Woippy, les bailleurs et l'ensemble des partenaires (Action Logement, Caisse des Dépôts et Consignations.....) visant à financer des projets de renouvellement urbain dans les quartiers concernés (Borny, Bellecroix, Patrotte-Metz /Nord et Saint Eloy Boileau Pré-Génie). Les travaux de requalification d'espaces publics, de réhabilitation et résidentialisation de logements sociaux, de construction de logements et d'équipements publics ainsi que les études correspondantes sont prévus sur une durée de 10 à 12 ans.

Une revue de projet annuelle fera le point d'étapes sur les projets. Toutes nouvelles opérations feront l'objet d'un avenant à cette convention.

L'ensemble des travaux est estimé à 137 Millions d'euros. L'ANRU participera à hauteur de

27 Millions, Action Logement pour 11 Millions et d'autres aides diverses pour 7,5 Millions. La durée d'amortissement de ces travaux de rénovation urbaine est posée.

Il est nécessaire de signer cette convention afin de permettre à la Ville de Metz de bénéficier des subventions correspondantes.

*Avis favorable de la Commission moins deux abstentions
(Madame SCHLOSSER et Monsieur LAURENT)
Proposition de rapporteur : Bouabdellah TAHRI*

3ème Point – Contrat de Ville 2021 – 1^{ère} programmation

La Ville de Metz, aux côtés de l'Etat et de Metz Métropole, a lancé en octobre dernier, son appel à projet pour l'année 2021. Elle a décidé d'accentuer certaines priorités identifiées pour les Quartiers Politique de la Ville : développement de projets en direction des adolescents, jeunes adultes, des femmes et des publics fragiles ; développer les actions d'insertion professionnelle, les pratiques sportives ; lutter contre la fracture numérique.

Ces objectifs viennent compléter ceux du Contrat de Ville, autour des axes suivants : favoriser le vivre-ensemble en améliorant l'image des Quartiers Politique de la Ville ; lutter contre les discriminations, favoriser l'accès au droit, à la santé et aux services ; renforcer le développement économique en visant une plus grande mixité sociale.

89 dossiers sont concernés pour une somme totale de 569 945 €.

*Avis favorable de la Commission à l'unanimité
Proposition de rapporteur : Bouabdellah TAHRI*

4ème Point – Convention avec Pôle Emploi

Depuis de nombreuses années, la Ville de Metz et Pôle Emploi coordonnent leurs services pour permettre aux demandeurs d'emploi messins d'accéder à l'emploi et à la formation et de bénéficier des services de Pôle Emploi.

Il est proposé de renouveler ce partenariat qui permettra la présence d'un agent Pôle Emploi, à temps partiel, au sein du service Emploi-Insertion du Pôle Politique de la Ville (Participation financière de la Ville aux coûts salariaux), le développement de projets spécifiques en direction des demandeurs d'emploi des Quartiers Politique de la Ville, de la participation au projet d'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée et l'accessibilité pour un agent municipal à certains logiciels de Pôle Emploi (OPUS par exemple).

Pour les années à venir, un bilan annuel de suivi d'activité de cette mise à disposition sera établi et communiqué lors de la validation de la convention.

Avis favorable de la Commission à l'unanimité

Proposition de rapporteur : Jacqueline SCHNEIDER

5ème Point – Adoption d'une charte d'engagement Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

Depuis le 28 février 2019, la Ville de Metz s'est engagée dans la démarche Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée. Dès 2020, 50 nouveaux territoires ont pu s'inscrire dans ce projet. Les quartiers de Metz-Nord et Devant-les-Ponts ont été identifiés comme territoire d'expérimentation.

Des réunions partenariales régulières, des rencontres avec les demandeurs d'emploi du territoire visé, ont permis d'envisager des activités à développer dans les secteurs de l'inclusion numérique, du recyclage et de la médiation sociale.

Afin de marquer l'avancement du projet messin, il est proposé de signer la charte d'engagement qui constituera le document-socle du Comité Local pour l'Emploi.

*Avis favorable de la Commission à l'unanimité
Proposition de rapporteur : Jacqueline SCHNEIDER*

6ème Point – Convention de réservation de logements sociaux

La Communauté d'Agglomération de Metz-Métropole garantit les emprunts contractés par les différents bailleurs sociaux lors de la construction de logements sur Metz. Ce dispositif concerne les logements classifiés en catégorie : PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) et PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration).

En contrepartie, un contingent de logements est réservé à la Ville de Metz ; l'attribution des logements concernés est effectuée par le CCAS.

Pour cette séance, il s'agit de 7 logements situés dans le quartier des Coteaux de la Seille (patrimoine LOGIEST).

*Avis favorable de la Commission à l'unanimité
Proposition de rapporteur : Bouabdellah TAHRI*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 05.